Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 29 (1949)

Heft: 12

Artikel: Le nouveau Président de la Chambre de commerce suisse en France

Autor: Augsbourg, Géa

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888429

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

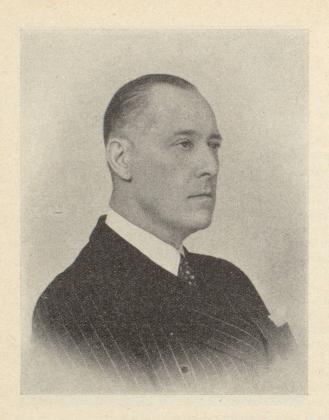
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LE NOUVEAU PRÉSIDENT

de la

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

A la suite du brusque décès de Monsieur Paul de Perregaux, le 21 août dernier, et en attendant que notre conseil d'administration ait pu lui désigner un successeur, Monsieur Georges de Diesbach, vice-président, a bien voulu assurer l'intérim de la présidence de notre compagnie avec un dévouement, une distinction et une compétence auxquels nous tenons à rendre hommage.

Sa mission vient de prendre fin le 30 novembre 1949, date à laquelle le conseil d'administration de la Chambre de commerce suisse en France a désigné, à l'unanimité, son nouveau président en la personne de Monsieur Hugues Jéquier, administrateur du Crédit commercial de France, qui a bien voulu accepter ce poste.

Né le 22 août 1888 à Fleurier (canton de Neuchâtel), Monsieur Jéquier fit ses études primaires et secondaires dans cette ville où il obtint le diplôme de bachelier. Agé de 20 ans à peine, il se rendit dans la capitale française, où il suivit les cours de l'Ecole des sciences politiques, section financière. Sitôt en possession de son diplôme, il entra au service du Crédit commercial de France, dont il gravit tous les échelons jusqu'à la Direction centrale. Profondément attaché à cette banque, où il compte bientôt quarante ans d'activité et au développement de laquelle il a grandement contribué, il en devint administrateur en 1947. Il siège de plus au conseil d'administration de plusieurs importantes sociétés industrielles ou financières françaises et suisses.

Le nouveau président de la Chambre de commerce suisse en France est un homme de caractère et d'action. Dans toute sa carrière il a manifesté des qualités d'énergie et de loyauté qui en font l'une des figures les plus marquantes de la colonie suisse en France.

C'est aussi un patriote. Officier dans l'armée suisse, il a tenu à participer à chacune des mobilisations, en 1914 et en 1939. Il fait partie du conseil de la Société helvétique de bienfaisance dont il a présidé l'an dernier la vente de charité et s'occupe activement, en qualité de trésorier, du pavillon suisse de la Cité universitaire.

Monsieur Jéquier est enfin un ami fidèle de notre compagnie à laquelle il appartient depuis sa fondation et dont il suit de près les travaux, en qualité d'administrateur, depuis 1946.

Nous sommes persuadés que nous interprétons la pensée de tous les adhérents de notre compagnie en les associant aux remerciements que les membres du conseil d'administration, ainsi que le personnel de la direction générale et des sections, adressent ici à Monsieur Jéquier, pour avoir bien voulu céder à la demande pressante qui lui a été faite de tous côtés de se charger d'une mission aussi importante pour les relations économiques francosuisses. Ils lui présentent leurs vœux les plus chaleureux et l'assurent qu'il peut compter sur leur plus entier dévouement.

